



Adhérez à votre régime en 3 étapes faciles



Bienvenue

Vous avez accès à un régime d'épargne-retraite collective qui vous aidera à atteindre vos objectifs de retraite. Bâtirente met à votre disposition tous les outils et les renseignements nécessaires pour vous permettre de prendre des décisions éclairées. Profitez de cette occasion formidable et commencez à préparer une retraite bien méritée.



BÂTIRENTE

Étape

1

Découvrez votre régime

Avant d'adhérer, vous devriez lire ces deux documents :

1 Sommaire de votre régime

Ce document vous donne le portrait de votre régime. Il vous explique les règles qui le régissent, notamment les limites de cotisation, l'admissibilité, le transfert d'actifs en provenance d'une autre institution financière, vos droits et vos responsabilités.

2 Planifiez votre avenir

Ce document présente une gamme d'information sur l'épargne-retraite en général. La section *Quelles sont vos options de placement?* vous aide à choisir la stratégie de placement la mieux adaptée à votre situation et présente les options de placement disponibles dans votre régime. Lorsque vous aurez accès à votre compte en ligne dans la section sécurisée *Mon compte*, vous pourrez obtenir des renseignements détaillés sur les fonds qui figurent dans cette trousse.



Vous préférez adhérer en utilisant un formulaire papier? Parlez à votre responsable de groupe ou appelez le Centre de services aux membres de Bâtirente.

Étape 2

Inscrivez-vous à la section sécurisée

 MON COMPTE

batirente.com

La section sécurisée *Mon compte* est votre guichet unique pour tout ce qui concerne la planification de votre retraite. Voici comment vous inscrire :

- 1 Visitez *batirente.com* et cliquez sur *Mon compte*, puis sur *Inscrivez-vous*.
- 2 Suivez les instructions pour créer votre code d'utilisateur et votre mot de passe. Pour vous inscrire, vous aurez besoin des renseignements suivants :

► Votre numéro de groupe : _____
(vous le trouverez sur le document *Sommaire de votre régime*)

► Votre numéro d'employé : _____



Besoin d'aide? Communiquez avec le Centre de services aux membres au :

1 800 463-6984

du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h



Étape 3



Pour en savoir plus sur les outils Web à votre disposition pour vous aider à suivre votre épargne, lisez le document *Suivez votre régime en ligne*.

Adhérez à votre régime

Visitez batirente.com et cliquez sur *Mon compte*, puis sur *Membre*. Cliquez ensuite sur l'onglet *Vos transactions*, puis sur *Adhérer à un régime* et suivez les instructions pour adhérer en ligne.

- 1 Vérifiez vos renseignements personnels et modifiez-les si nécessaire.
- 2 Indiquez votre ou vos bénéficiaires.
- 3 Définissez votre profil d'investisseur et choisissez vos directives de placement. 
- 4 Validez tous ces renseignements.

Combien devriez-vous cotiser ?

La planification de la retraite va au-delà de la simple retenue d'un montant sur chacune de vos paies. Il s'agit de vous fixer un objectif financier et de vous donner les moyens de le réaliser.

L'outil *Objectif retraite*^{MD} vous sera très utile. Il vous aidera à calculer le montant que vous devez épargner pour atteindre votre but. Vous pouvez en apprendre davantage sur Objectif retraite dans la brochure *Suivez votre régime en ligne* qui se trouve dans votre trousse.

Découvrez des pistes qui vous aideront à épargner davantage avec notre *grille budgétaire* disponible à batirente.com. En respectant le budget que vous vous êtes fixé et en étant plus attentif aux changements de votre situation, vous serez peut-être surpris de constater que vous disposez de la somme nécessaire à un investissement supplémentaire!

Vous hésitez quant à vos choix ?

Sachez qu'après votre adhésion, vous pourrez changer vos directives de placement en tout temps, sans frais.

Avantages de participer à votre régime d'épargne-retraite collective

- ▶ **RETENUES AUTOMATIQUES** – Vos cotisations sont retenues automatiquement sur votre paie. C'est simple et efficace.
- ▶ **ÉCONOMIE D'IMPÔT IMMÉDIATE** – Vos cotisations sont déduites de votre salaire brut, ce qui réduit votre revenu imposable. Vous payez donc moins d'impôt sur chacune de vos paies.
- ▶ **COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR** – Il est possible que votre employeur cotise à votre régime (vous trouverez cette information sur le document *Sommaire de votre régime*). Le montant de votre épargne-retraite augmenterait alors considérablement.
- ▶ **VASTE GAMME D'OPTIONS DE PLACEMENT** – Vous pouvez choisir parmi une variété d'options de placement sélectionnées avec soin par Bâtirente.
- ▶ **FRAIS RÉDUITS** – Tirez profit du pouvoir d'achat de votre groupe et de frais de placement et de gestion réduits.



Si vous avez confié de l'épargne-retraite à une autre institution financière, pourquoi ne pas regrouper vos économies et profiter de nos frais réduits et de nos services?



Recherchez ces symboles



Information utile



Instructions prioritaires



Préférence du papier

À propos de Bâtirente

Bâtirente est un système de retraite collectif mis sur pied en 1987 à l'initiative de la CSN. Il permet à 23 000 travailleurs, regroupés au sein de 300 syndicats, de profiter de régimes de retraite adaptés à leurs besoins en s'appuyant sur la mise en commun de leur épargne.

Pionnier dans le domaine de l'investissement responsable au Québec, Bâtirente croit qu'une gestion active des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises représentées dans ses portefeuilles contribue à la saine capitalisation de la retraite ainsi qu'au développement économique et social à long terme, lesquels sont requis pour une performance financière durable.

Des questions? Communiquez avec le Centre de services aux membres :

- ▶ Téléphone 1 800 463-6984
du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h
- ▶ Courriel batirente@dsf.ca